



RAPPORT D'ETUDE du Contrat Nature
"Mise en œuvre du schéma de la trame verte et
bleue du Val d'Ille"

Phase 4



Communauté de communes Val d'Ille -Aubigné
La Métairie 35 520 Montreuil le Gast

Service environnement
environnement@valdille-aubigne.fr

1. Rappel du contexte : du schéma local de la trame verte et bleue aux actions

La Communauté de communes du Val d'Ille a validé en mai 2013 un Schéma local de la trame verte et bleue. Ce schéma a été co-construit au sein d'un comité de pilotage local qui s'est réuni trois fois entre septembre 2012 et avril 2013. Ce comité de pilotage a réuni la plupart des acteurs qui interviennent sur les questions environnementales, sur le territoire de la Communauté de communes : associations locales de protection de l'environnement (LPO, CAC21), Chambre d'agriculture 35, Conseil général 35, Conseil régional, élu(e)s délégué(e)s à l'environnement dans chacune des dix Communes, les trois Syndicats de bassin versant, l'AUDIAR, les carriers etc.

Le schéma de la TVB du Val d'Ille comporte trois parties :

- **un diagnostic** du fonctionnement écologique, qui caractérise les espaces naturels présents sur le territoire, les cartographie et les identifie selon un degré de perméabilité écologique. Les milieux les plus perméables sont identifiés ensuite en tant que corridors écologiques ou réservoirs de biodiversité
- **une analyse des enjeux** relatifs à la trame verte et bleue, aux obstacles à la biodiversité mais aussi aux activités et pratiques de gestion qui l'influencent, de façon positive ou négative
- **un programme d'actions sur 5 sites** "à enjeux", considérés comme secteurs prioritaires d'actions car ils concentrent des enjeux rencontrés sur l'ensemble de la communauté de communes. Les 5 sites "à enjeux" sont identifiés sur la carte ci-dessous :

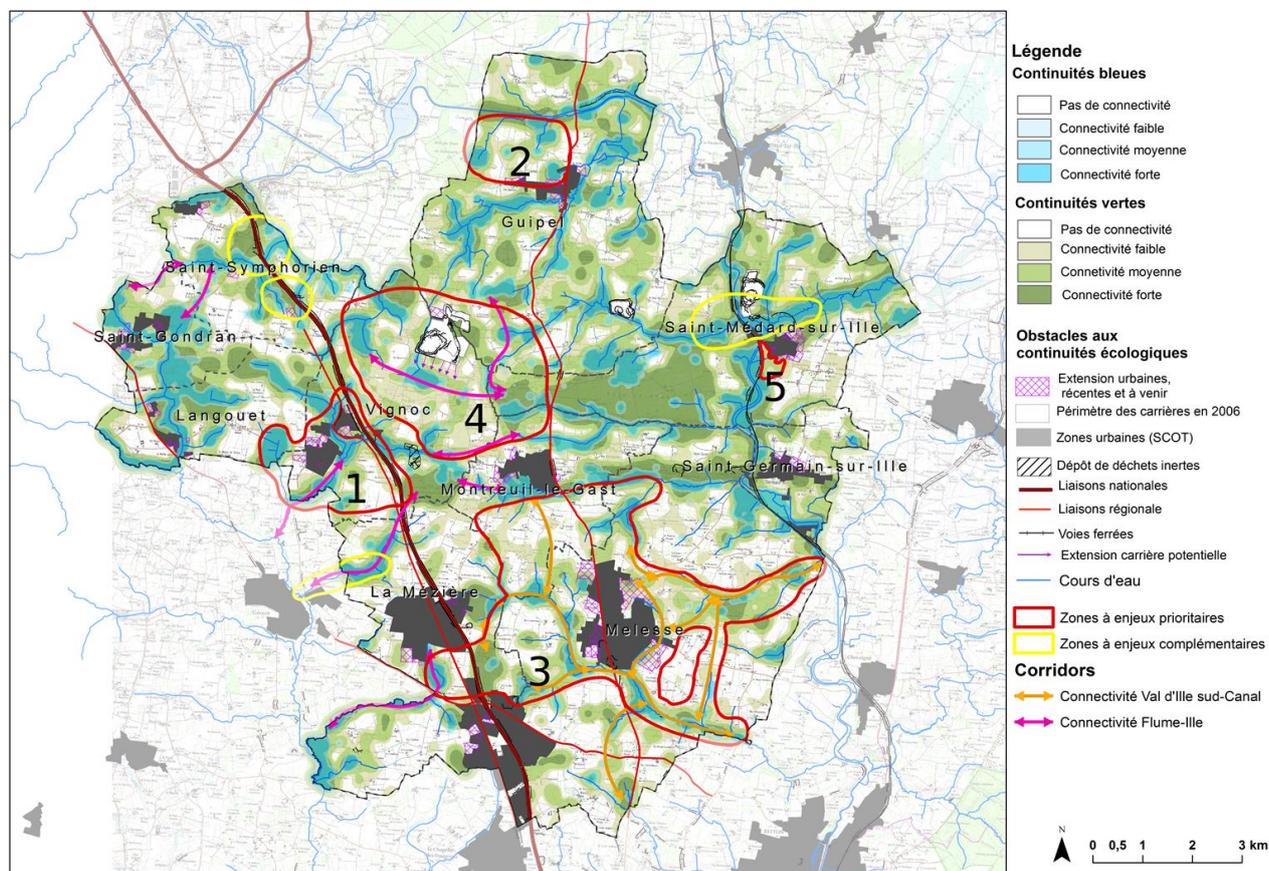


Figure 1 : carte des secteurs à enjeux "trame verte et bleue" du Val d'Ille

2. Aides financières et techniques obtenues ou en cours

2.1 Elaboration du schéma de la TVB

Lors de la phase d'élaboration du schéma de la TVB, la Communauté de communes a bénéficié de l'aide financière de la Région Bretagne, au titre des Fonds régionaux d'action pour la conservation et la gestion du patrimoine naturel (FRAC – GPN) et d'une aide de l'Union Européenne (FEDER).

2.2 Mise en place du schéma de la TVB (programme d'actions "trame verte et bleue" Contrat Nature)

Pour la mise en place du programme d'action qui découle du schéma de la trame verte et bleue, la Communauté de communes a sollicité de nouveau l'aide du Conseil Régional, au titre du dispositif "Contrat Nature". Cette aide s'élève à 18 750 € par phase de projet, dont 11 550 € en investissement et 7 200 € en fonctionnement.

Au-delà de l'aspect financier, il y a un enjeu particulier à travailler dans le cadre donné par le Contrat Nature :

- d'une part, l'obligation de structurer les actions sur 4 ans (durée du Contrat), de mettre en place un comité de pilotage, de réaliser des évaluations-bilans à la fin de chaque phase de travail
- d'autre part, la possibilité de bénéficier de l'expérience des Contrats Natures précédents, financés par le Conseil Régional, pour avoir des retours d'expérience sur les actions en faveur de la biodiversité dans la région

Pour plus de facilité, il a été considéré que le Contrat Nature du Val d'Ille, bien qu'ayant une durée limitée de 4 ans, serait divisé en 4 phases d'action, dont la durée peut être inférieure ou supérieure à 12 mois.

En complément de l'aide financière de la Région via le Contrat Nature, la Communauté de communes a bénéficié des aides suivantes pour la mise en œuvre de certaines des actions du programme :

- Aides de l'Etat via la convention Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV)
- Aides européenne du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

3. Bilan des actions de la phase 4

La quatrième phase du Contrat Nature du Val d'Ille a démarré en janvier 2017 pour son volet fonctionnement, qui s'est terminé en janvier 2018. Concernant le volet investissement, la phase 4 a commencé en février 2019 et s'est terminée en avril 2020.

Les principales actions qui émanent du schéma de la trame verte et bleue et qui ont été réalisées pendant la phase 4 sont détaillées ci-dessous :

- **suivi et coordination de projet** : comprend le temps passé pour la promotion du Contrat nature auprès des différents acteurs et la coordination de leurs actions. L'aspect innovant d'un Contrat Nature orienté vers la trame verte et bleue, avec plusieurs partenaires et des actions très diversifiées, nécessite un travail de concertation long
- **les travaux de génie écologique pour la restauration des continuités écologiques** comprennent toutes les actions qui pourraient améliorer la perméabilité de la trame verte et bleue et favoriser ainsi la biodiversité. N'ayant pas une liste pré-définie des actions éligibles, le planning des travaux s'est construit au fur et à mesure, en fonction des spécificités de chaque secteur à enjeux et des partenaires potentiels
- **les actions de sensibilisation à l'environnement** : concernent des événements "grand public" qui ont pour objet d'expliquer les travaux ou les études entrepris dans le cadre du Contrat nature
- **les études ou les suivis scientifiques** : sont les études, les inventaires, les évaluation préalables aux travaux, qui définiront la nature de ceux-ci, leur localisation et éventuellement les caractéristiques techniques (dimensionnement des passages à faune, renaturation des berges des étangs ou des bassin tampon etc.).

Les actions du Contrat Nature du Val d'Ille repose sur 3 principes :

- mobiliser 1/3 du budget de chaque phase pour les actions de sensibilisation et connaissance, et 2/3 pour les travaux de restauration de la trame verte et bleue.
- concentrer un maximum d'actions dans les 5 secteurs à enjeux
- appréhender la biodiversité de façon générale, dans tous les projets d'aménagement de la communauté de communes, sous l'angle des continuités écologiques.

Les actions réalisées au cours de la phase 4 sont présentées ci-dessous par secteur. Les actions éligibles au Contrat Nature sont identifiées par le logo suivant :



Secteur 1

ETUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES NECESSAIRES A LA REALISATION DES TRAVAUX



- Suivi naturaliste post-travaux sur la zone humide de Bas Champs : étude floristique et faunistique du site suite aux travaux de reméandrage du cours d'eau et de restauration de la zone humide par le Syndicat de bassin versant de la Flume
- Suivi faunistique du passage à faune du pont de Roncerais avec l'utilisation du piège photographique
- Suivi faunistique du passage à faune sous la RN137 au niveau du pont des Loges avec l'utilisation du piège photographique en mai 2018
- Suivi faunistique et floristique des aménagements réalisés sur Vignoc, au niveau de la zone marécageuse de l'étang de la Villouyère et de la spirale à insectes



TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES



- Aménagement du passage à faune sur le passage supérieur de Montbourcher, suivant l'étude du GMB de 2014 et de celle de Dervenn de 2015, par l'entreprise Agrioservices
- Travaux d'aménagement des anciennes lagunes d'assainissement de Vignoc par le Syndicat de bassin versant de la Flume : restauration des berges du cours d'eau, déviation d'une canalisation d'eaux usées, terrassement des

anciennes lagunes pour créer un bras mort au cours d'eau et 2 mares. La maîtrise d'ouvrage étant partagée entre la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, le Syndicat de bassin versant de la Flume et Rennes Métropole, l'intercommunalité a choisi de déléguer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux au Syndicat de bassin versant de la Flume par conventionnement.

- Travaux réalisés sur le ruisseau du Pas de l'Âne par le Syndicat de bassin versant de la Flume : remise dans le talweg
- Greffage du verger planté à Vignoc en 2018, lors d'une formation greffage en mars 2019 à destination des agents communaux. Implantation de variétés anciennes et locales avec le soutien de l'association Les Mordus de la Pomme

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE CONNAISSANCE

- Animation de Mesures Agro-Environnementales : contractualisation sur 4,9 km de haies bocagères (LINEA_01, 02, 05 et/ou 09) sur le secteur

Secteur 2

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE CONNAISSANCE

- Animation de Mesures Agro-Environnementales : contractualisation sur 1,7 km de haies bocagères (LINEA_01, 02, 05 et/ou 09) sur le secteur

Secteur 3

ETUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES NECESSAIRES A LA REALISATION DES TRAVAUX



- Curage de la mare des Olivettes
- Etude hydrologique de l'ancienne station de lagunage de Bas Biardel (La Mézière) : état des lieux du site sur les caractères hydrologique, faunistique, floristique et des milieux naturels, et établissement d'un avant projet de travaux ayant pour but de restaurer la zone humide tout en améliorant le fonctionnement hydrologique du cours d'eau et en maintenant la richesse faunistique et floristique du site identifiée lors de l'étude de la LPO en 2015. Etude réalisée par le Syndicat de bassin versant de la Flume en partenariat avec la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, la Commune de La Mézière, le Syndicat des eaux usées de la Flume et du Petit Bois, la Fédération départementale de la pêche et la LPO.



- Suivi naturaliste post-travaux de la mare réalisée dans le bassin tampon de la zone d'activité des Olivettes (Melesse), les travaux de création de la mare ayant été réalisés en avril 2016



- Suivi faunistique du passage à faune sous la RD82 au niveau du ruisseau du Quincampoix et du passage sous la RN137 au niveau du pont des Loges avec l'utilisation d'un piège photographique



- Suivi faunistique du passage sous la RD82 au Parc du Quincampoix avec l'utilisation du piège photographique

TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

- Plantation de 330ml de haies dont 95ml sur talus durant l'hiver 2018-2019, dans le cadre du programme Breizh Bocage

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE CONNAISSANCE



- Réalisation d'animations dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale de Melesse :

Thème	Date	Animateur	Nb de participants
Animation Insectes et création d'abris à auxiliaires	01/04/2018	Céline LE BRIAND	25
Animations scolaires	Mars à juin 2016	LPO	4 écoles

- Réalisation d'un bilan de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Melesse, réalisé par Bastien VIOT (service civique à la commune de Melesse)
- Inauguration du Chemin de la Biodiversité à Melesse le 24 mars 2019

Secteur 4

TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

- Reconstitution du maillage bocager : plantation de 160 ml de haies bocagères durant l'hiver 2016-2017 dans le cadre du programme Breizh Bocage

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE CONNAISSANCE

- Animation de Mesures Agro-Environnementales : contractualisation de 1,2 km de haies bocagères (LINEA_01, 02, 05 et/ou 09) et de 2,9 ha de prairies permanentes (HERBE_04 et/ou HERBE_06) sur le secteur

Secteur 5

TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES



- Création d'une mare sur une zone humide de Saint Médard-sur-Ille

Tous les secteurs :

ETUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES NECESSAIRES A LA REALISATION DES TRAVAUX



• Etude avant travaux en amont du Moulin Neuf à Saint Germain sur Ille : le Syndicat de bassin versant de l'Ille et Illet mène des travaux de démentellement du barrage du Moulin Neuf sur le cours d'eau de l'Ille depuis 2017. Afin d'étudier l'impact du démentellement d'obstacles à l'écoulement sur cours d'eau, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a réalisé une étude avant travaux de la faune et de la flore en amont de l'ouvrage. Une seconde étude, à partir de 2019, sera menée pour identifier l'impact de ces travaux sur les milieux naturels et la biodiversité terrestre dans la zone d'impact de l'ouvrage.



• Diagnostic initial au nouveau schéma local de la trame verte et bleue
• Inventaire qualitatif du bocage sur l'ensemble du territoire du Val d'Ille-Aubigné. Un premier travail de mise à jour sur photographies aériennes des haies bocagères existantes a été réalisé en interne par la communauté de communes (inventaire précédent datant de 2009-2010). Une caractérisation précise de chaque haie est ensuite faite sur le terrain par des groupes bocagers communaux. Les observations sont ensuite intégrées à la base de données communautaire et pourront servir au programme de plantation Breizh Bocage, PLUi ou au nouveau schéma de la trame verte et bleue.



• Suivi faunistique du passage à faune sous la RN137 au niveau du pont de Grand Clos avec l'utilisation d'un piège photographique en août 2018.



• Suivi faunistique du passage à faune sous la RN137 au niveau du pont de la Roncerais avec l'utilisation d'un piège photographique en août 2018.

• Suivis faune-flore sur les sites aménagés dans le cadre du projet TEPCV sur la Prairie Madame de Langouët (mares et prairies humides) et sur les parcelles proches des anciennes lagunes de La Mézière (mares)

TRAVAUX DE GENIE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES



- Réalisation de 7 tables de lecture pour le sentier pédagogique de Guipel : réalisation des textes et photos par la LPO et du mobilier par l'entreprise Pic Bois
- Réalisation de 3 hôtels à insectes géants par le chantier d'insertion, installés sur le site de la Vallée verte à Guipel
- Travaux sur le site des anciennes lagunes de La Mézière (Bas Biardel) par le Syndicat de bassin versant de la Flume pour la remise dans le talweg du ruisseau et la restauration d'une zone humide de débordement du cours d'eau.
- Plantation de 6km de haies sur l'ensemble du territoire durant l'hiver 2018-2019 et estimatif de 9km pour l'hiver 2019-2020, dans le cadre du programme Breizh Bocage

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE CONNAISSANCE



• Formation des agents communaux sur les aménagements des espaces verts et des bâtiments communaux en faveur de la biodiversité : elle s'est déroulée le 12 septembre 2017 à Saint Aubin d'Aubigné, 11 agents communaux y ont participé. Elle a été animée par Bretagne Vivante et la LPO



• Formation des agents du chantier d'insertion du Val d'Ille-Aubigné sur la biodiversité dans les espaces verts : elle s'est déroulée le 12 juin 2017 à l'écluse de Bouessay de Saint Germain sur Ille, 10 agents y ont participé. Elle a été animée par la LPO



• Réalisation d'animations dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale de Guipel (Secteurs 2 et 4 et hors secteur) :

Thème	Date	Animateur	Nb de participants
Découverte des amphibiens	12/05/2017	Céline LE BRIAND	15
Randonnée nature au Canal Ille et Rance	03/06/2017	LPO	9
Découverte des zones humides	18/11/2017	Bassin versant de l'Ille et Illet	10



• Réalisation d'une animation scolaire à l'école de Saint Germain sur Ille : découverte de la biodiversité de l'arboretum communal



• Création, impression et diffusion de 2 nouveaux outils de communication : Inventaire participatif de la faune et de la flore locale et livret descriptif des espèces invasives du territoire du Val d'Ille Aubigné

• Animation de Mesures Agro-Environnementales : contractualisation de 11,3 km de haies bocagères (LINEA_01, 02, 05 et/ou 09) sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné hors secteurs prioritaires

• Inauguration de la Vallée verte et animation naturaliste le samedi 19 octobre 2019

SUIVI ET COORDINATION DU PROJET

- La chargée de mission a été assistée dans son travail par l' élu délégué à l'environnement et par un comité de pilotage.
- Participation à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur les questions de trame verte et bleue et leur intégration dans les règlements et dans l'OAP thématique trame verte et bleue.
- Participation à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial sur les questions de trame verte et bleue et leur intégration dans le programme d'action du PCAET